GUIDE PRATIQUE GIDALIBURUA

Année scolaire
2023-2024

SOMMAIRE
AIPAGAIAK

4 | LE TEMPS SCOLAIRE

7 | LA RESTAURATION SCOLAIRE

8 | AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE : LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

9 | PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES : L'ACCUEIL DE LOISIRS

10 | LE TRANSPORT SCOLAIRE COMMUNAL

14 | L'ESPACE FAMILLE

15 | ÊTRE PARENTS D'ÉLÈVE LES PARENTS ÉLUS

15 | ÊTRE PARENTS D'ÉLÈVE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

16 | LE LOCAL JEUNES (11 À 17 ANS)

17 | LE CLAS (CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ)

18 | INFORMATIONS PRATIQUES

Photo de couverture : l'artiste Sam Dougados et les enfants, projet éducatif «Bidart à la Lettre»

EDITO
EDITORIALA

Chers parents, Guraso maiteak,

Vous trouverez dans ce Guide pratique de l'année scolaire 2023-2024 toutes les informations utiles pour organiser la vie scolaire et périscolaire de votre/vos enfant(s).

Il nous tient particulièrement à cœur que toutes les conditions soient réunies pour favoriser leur apprentissage et leur épanouissement, en toute sécurité.

La commune accompagne ainsi les enfants dans leur devenir de futur citoyen responsable en s'appuyant sur une offre éducative et ludique structurée, diversifiée et de qualité. Elle met à leur disposition des lieux adaptés aux expérimentations et aux apprentissages, tout au long de la journée y compris sur les temps de repas. Elle favorise une coéducation par un tissu éducatif complémentaire et participatif (famille/école/périscolaire). Enfin, elle souhaite encourager la réussite individuelle en luttant contre les discriminations, et par la mise en place de dispositifs d'accompagnements scolaires (CLAS, aide aux devoirs...).

La commune propose aussi à vos enfants un service de restauration scolaire qui privilégie le « fait maison » avec les produits labellisés, locaux et bio. Nos cuisiniers y mettent beaucoup de coeur.

Enfin, nous mettons aussi l'accent sur les mobilités douces pour encourager les alternatives à l'automobile et apaiser les abords des écoles : si vous en avez la possibilité, je vous invite à tester dès la rentrée une des 4 lignes de Pédibus scolaire que nous avons mises en place l'an passé avec plusieurs familles (lire p. 13). Votre enfant appréciera, j'en suis sûr, de venir à pied à l'école avec ses camarades, accompagné de parents pour sécuriser leur cheminement.

Vous souhaitant une bonne année scolaire, je vous prie d'agréer, chers parents, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Zintzoki.

EMMANUEL ALZURI
Maire de Bidart,
BIDARTEKO AUZAPEZA

BIDARTEAN ONENA NUZENA

LA POLITIQUE ÉDUCATIVE DE LA VILLE : **1er BUDGET DE LA COMMUNE**

31 % DU BUDGET COMMUNAL SONT DÉDIÉS À L'ÉDUCATION, À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE.

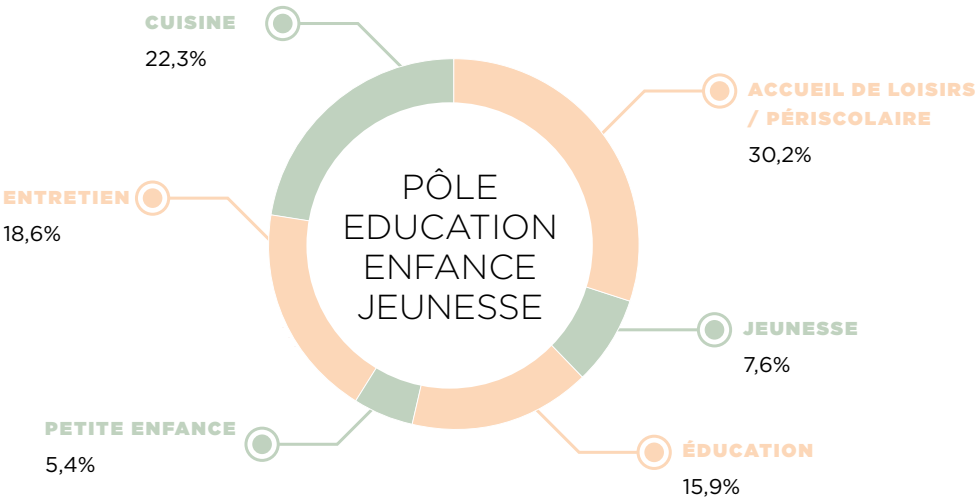

QUE FAIT LA MAIRIE DE BIDART ?

→ Elle est propriétaire des bâtiments des écoles publiques et en assure l'entretien et l'équipement (mobilier, matériel numérique...) ;
→ Elle assure les services d'accueil périscolaire, la cantine, le transport scolaire communal, l'Accueil de loisirs. Elle participe également au temps scolaire en école maternelle en mettant à disposition des enseignants des agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) ;
→ Elle procure des fournitures scolaires ;
→ Elle contribue aux classes découvertes et aux sorties pédagogiques ;
→ Elle organise un transport scolaire gratuit pour les familles ;
→ Elle contribue à la continuité de l'accueil des enfants porteurs de handicap en finançant les Assistantes de Vie Scolaire sur la pause méridienne et sur le temps périscolaire.

LE TEMPS **SCOLAIRE**
ESKOLA DENBORA

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS

→ École maternelle Jean Jaccachoury | Directrice : Marie Jamot
Parking des écoles | Tél. 05 59 54 95 08 | ce.0641570j@ac-bordeaux.fr

→ École élémentaire Jean Jaccachoury | Directrice : Elodie Rodriguez
Parking des écoles | Tél. 05 59 54 92 77 | ce.0640833h@ac-bordeaux.fr

	ÉCOLE MATERNELLE	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
Le matin	**Entrée :** 8h20 à 8h30 **Pause méridienne :** 11h30	**Entrée :** 8h20 à 8h30 **Pause méridienne :** 12h
L'après-midi	**Entrée :** 13h20 à 13h30 **Sortie :** 16h30	**Entrée :** 13h50 à 14h00 **Sortie :** 16h30

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : MODE D'EMPLOI

La période d'inscription scolaire se déroule de janvier à mars. Les familles inscrites sur les listes de l'état civil sont contactées par le service Education.
Au mois de décembre, des informations sont diffusées sur le site de la Ville, le magazine municipal Bidart Infos, ainsi que sur l'Espace Famille et dans les panneaux d'affichages situés devant les écoles.
Pour les nouveaux arrivants sur la commune, il faut contacter le Service Éducation de la mairie de Bidart.
Une journée portes ouvertes aura lieu fin d'année scolaire pour les futures petites sections et les CP.

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

Le dossier de « demande d'inscription » est téléchargeable sur le site de la mairie : www.bidart.fr
Il est également disponible au service Education.
Il doit être rempli et retourné au service éducation situé dans les locaux de l'Accueil de loisirs, avec l'ensemble des pièces justificatives demandées.

LES PIÈCES À FOURNIR :

→ copie du livret de famille (ou extrait d'acte de naissance),
→ copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
→ copie de jugement pour l'exercice de l'autorité parentale (le cas échéant),
→ assurance scolaire,
→ certificat de radiation pour les enfants scolarisés dans une autre commune,
→ copie du carnet de santé à jour des vaccinations obligatoires.

A l'issue de ces démarches, l'inscription scolaire est effective pour les écoles publiques de la commune.

LES STAGES DE RÉUSSITE

Des stages par petits groupes d'enfants et encadrés par des enseignants sont proposés à certains enfants (proposition des enseignants pour certains élèves de leur classe).

L'AIDE AUX LEÇONS

Service proposé aux élèves du CP au CM2, les lundis, mardis et jeudis, de 16h30 à 17h45, encadré par des enseignants. Par groupe de 15 enfants maximum, une aide méthodologique est apportée ainsi qu'un accompagnement pour les devoirs.

TARIF : 2 € LA SÉANCE

LA LANGUE BASQUE, DE LA PETITE SECTION AU CM2

FR Les écoles publiques de Bidart proposent un enseignement unilingue, bilingue basque-français du CP au CM2, et à partir de la rentrée 2023-2024, un enseignement immersif 100 % en langue basque, de la petite section à la grande section. L'enfant développe dès le plus jeune âge des compétences linguistiques et langagières qui permettent de passer d'une langue à l'autre. Il se familiarise également à la culture basque à travers les différents projets menés tout au long de sa scolarité.

L'enseignement bilingue dispensé du CP au CM2 trouve une continuité pédagogique dans les collèges et lycées et le cursus peut être ainsi poursuivi jusqu'au baccalauréat.

EUS *Bidarteko eskola publikoek hurrengo aukera eskaintzen dute : elebakarreko irakaskuntza, irakaskuntza elebiduna (euskaraz eta frantsesez) CPtik CM2ra, eta 2023-2024 ikasturtetik aurrera, % 100aren murgilketa euskaraz, 3-5 urte dituzten haurrentzako.*

Haurrak txikitatik garatzen ditu hizkuntza batetik bestera igarotzea ahalbidetzen dioten linguistika eta hizkuntza trebetasunak. Euskal kultura ere ezagutzen du, eskolatzean zehar egindako proiektuen bitartez.

CPtik CM2rarte ematen den irakaskuntza elebidunak jarraipen pedagogikoa du ikastetxeetan eta lizeoetan, eta aukeratutako ibilbidea batxilergorarte jarrai dezake.

LE TEMPS SCOLAIRE (SUITE)
ESKOLA DENBORA

LES AGENTS SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES (ATSEM)

L'école maternelle dispose de 8 ATSEM pour 8 classes, dont 2 ATSEM bascophones.
L'ATSEM est un personnel municipal. C'est la personne référente pour l'enfant dans sa journée scolaire. Elle l'accueille dès 8h15 dans la classe (pour les enfants du périscolaire), accompagne l'enseignante dans les apprentissages, pendant la pause méridienne, mange avec les enfants et gère le temps de sieste. Elle reste disponible pour échanger avec les familles dès 16h30 et accompagne les enfants au périscolaire.

LES ACTIONS ÉDUCATIVES

Le service Éducation de la mairie travaille en transversalité avec les services municipaux et l'Éducation Nationale sur des projets communs. Des projets pour tous les élèves : de la découverte culinaire pour les maternelles, à la création d'un abécédaire pour les CE2, en passant par la formation aux premiers secours.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Chaque année, les CM1 élisent 6/8 enfants qui vont représenter les enfants des écoles Jean Jaccachoury et de l'Ikastola auprès de la mairie. Le Conseil municipal des enfants (CME) est constitué de 12 enfants de CM1-CM2. Ils se réunissent les vendredis de 12h00 à 13h30 sous la responsabilité du service Éducation, pour débattre sur des sujets et proposer des actions pour tous les enfants de la commune. Pour cette année scolaire, les élèves pourront profiter des menus à thème, préparés par la cuisine centrale, chaque veille de vacances, avec des animations organisées par le service périscolaire

•ANOUCK OLIVIERO

LA RESTAURATION **SCOLAIRE**

KANTINA

COMMENT S'INSCRIRE ?

Via l'Espace Famille, en fin d'année scolaire, vous pouvez inscrire ou ré-inscrire votre enfant à la cantine et ce, pour toute l'année scolaire.

OÙ CONSULTER EN LIGNE LES MENUS ?

Chaque semaine, retrouvez ce que mange votre enfant sur le site Espace Famille :

https://espacefamille-bidart.ciril.net/

Vous pouvez également consulter les panneaux d'affichage à l'entrée des écoles.

Depuis 2018, la collectivité s'est engagée dans une démarche de certification et a obtenu le label **ECOCERT EN CUISINE Niveau 2** : une reconnaissance de restauration collective durable, plus saine, plus locale et bio. Un engagement pour des menus variés, des produits de qualité, la promotion de l'alimentation du territoire et un équilibre alimentaire.

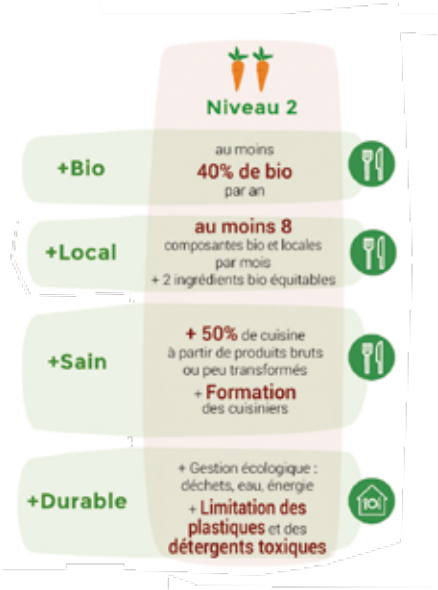

UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE

La politique alimentaire de la commune favorise les circuits courts, les produits de qualité (bio et labellisés) ainsi que la saisonnalité. Les repas sont préparés sur place, par une équipe de 5 cuisiniers qualifiés qui les confectionnent sur le principe du « fait maison ». 450 repas par jour sont produits selon un plan alimentaire équilibré.

Une fois par semaine, la cuisine centrale propose un repas végétarien.

ZÉRO PLASTIQUE DANS LES PIQUE-NIQUES !

Depuis un an, la cuisine centrale propose des pique-niques éco-responsables pour les sorties scolaires. Les enfants amènent leur gourde et leur serviette ; la cuisine centrale propose des fruits, des légumes de saison, du fromage à la coupe et des chips maison.

TARIFS

Tranche de Quotient Familial	Prix repas unitaire	Forfait dès 10 repas
0 à 570	3,25 €	39,03 €
571 à 700	3,71 €	44,60 €
701 à 850	4.19 €	50,18 €
851 à 1000	4,69 €	56,28 €
1001 à 1300	5,20 €	62,38 €
+ de 1300 ou ext.	5,54 €	5,54 €

AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE :

LES ACCUEILS **PÉRISCOLAIRES**

ESKOLALDI INGURUKO HARRERA

COMMENT S'INSCRIRE ?

A compter de mi-juillet, via l'espace familles, vous pouvez inscrire ou ré-inscrire votre enfant aux services périscolaires (matin, midi et soir ainsi que les mercredis).

SITE ESPACE FAMILLE :
https://espacefamille-bidart.ciril.net/

TARIFS

Tranche de Quotient Familial	Prix unitaire (1h)	Forfait mensuel 1er enfant (dès 10h)	Forfait mensuel 2e enfant (dès 10h)	Forfait mensuel 3e enfant (dès 10h)
0 à 850	1,10 €	16,41 €	14,41 €	11,47 €
851 à 1300	1,26 €	19,46 €	16,20 €	13,04 €
+ de 1300 et extérieurs	1,42 €	21,46 €	17,78 €	14,31 €

Les accueils périscolaires sont organisés et encadrés par des animateurs qualifiés de l'Accueil de loisirs Jean Jaccachoury.
Ils accompagnent les enfants vers l'autonomie, le respect d'autrui et la découverte d'activités. C'est une transition entre l'école et la famille, dans le respect du rythme des enfants.

L'ACCUEIL DU MATIN

7h30 à 8h15

L'ACCUEIL DU SOIR

16h30 à 18h30

L'ACCUEIL DU MIDI

La pause du midi dure deux heures, de 11h30 à 13h30, pour les maternelles, et de 12h00 à 14h00 pour les élémentaires. Après le repas à la cantine scolaire, les enfants peuvent participer à des activités proposées par les animateurs (tournoi de foot, « The voice », incroyable talent, jeux calmes…).
Après le repas, les plus petits sont pris en charge par les ATSEM pour le temps de sieste.

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :

L'ACCUEIL DE LOISIRS AISIALDI HARRERA

L'ACCUEIL DE LOISIRS EST OUVERT PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES SAUF POUR LA PÉRIODE DE NOËL

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions sont proposées en priorité aux Bidartars ou enfants scolarisés au sein des écoles de Bidart (publiques/Ikastola) 3 semaines avant l'ouverture de l'Accueil de loisirs. Pour les enfants scolarisés en dehors de la commune, les inscriptions sont proposées 4 jours avant le début des vacances. La fiche d'inscription est consultable sur le site « Espace Famille ».

Les vacances 2023-2024	Dates d'inscriptions
Toussaint : 20 octobre → 6 novembre 2023	*Du 2 au 15 octobre 2023*
Noël : 22 décembre 2023 → 8 janvier 2024	*Fermé*
Hiver : 16 février → 4 mars 2024	*Du 29 janvier au 11 février 2024*
Printemps : 12 → 19 avril 2024	*Du 25 mars au 7 avril 2024*
Été : Fin des cours → 5 juillet 2024	*Du 3 juin au 2 juillet 2024*

TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES ET INFORMATION SUR LA PÉRIODE BUTOIRS POUR ANNULER ET NE PAS ÊTRE FACTURÉ :

→ Pour l'Accueil de loisirs des vacances : prévenir de l'absence de l'enfant une semaine avant la date afin d'éviter une facturation de la journée.
→ Pour l'Accueil de loisirs des mercredis : prévenir de l'absence de l'enfant avant le vendredi midi de la semaine précédente pour éviter la facturation de la journée.

HORAIRES D'ACCUEIL DES FAMILLES

MATIN :	MIDI :	APRÈS-MIDI :	SOIR :
de 7h30 à 9h00	de 11h45 à 12h00	de 13h30 à 14h00	de 17h00 à 18h30

L'accueil des enfants se fait en journée, demi-journée, ou demi-journée avec repas.

Tranche de Quotient Familial	1 enfant journée	1 enfant 1/2 journée + repas	1 enfant 1/2 journée sans repas
0 à 570	8,84 €	7,67 €	4,42 €
571 à 700	10,94 €	9.18 €	5,47 €
701 à 850	12,62 €	10.49 €	6.31 €
851 à 1000	13,68 €	11.53 €	6,84 €
1001 à 1300	16.41 €	13.40 €	8,21 €
+ de 1300 ou ext	17.88 €	14,49 €	8,94 €

LES TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ

Chaque été, l' Accueil de loisirs propose des séjours aux enfants de 8 à 12 ans.
L'occasion pour eux de s'initier à la vie collective, de découvrir de nouveaux paysages, des activités sportives et ludiques.

Pour consulter les tarifs détaillés de l'Accueil de loisirs et prendre connaissance du règlement intérieur, rendez-vous sur l'Espace Famille, rubrique Documents.

LE **TRANSPORT SCOLAIRE** COMMUNAL

HERRIKO ESKOLA GARRAIOA

IL EST ORGANISÉ PAR LA COMMUNE EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS-BASQUE.

BUS JAUNE | **BUS ROUGE**

LUNDI | MARDI | JEUDI | VENDREDI

Ce service ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires.
Les familles doivent inscrire leur enfant sur :
www.communaute-paysbasque.fr

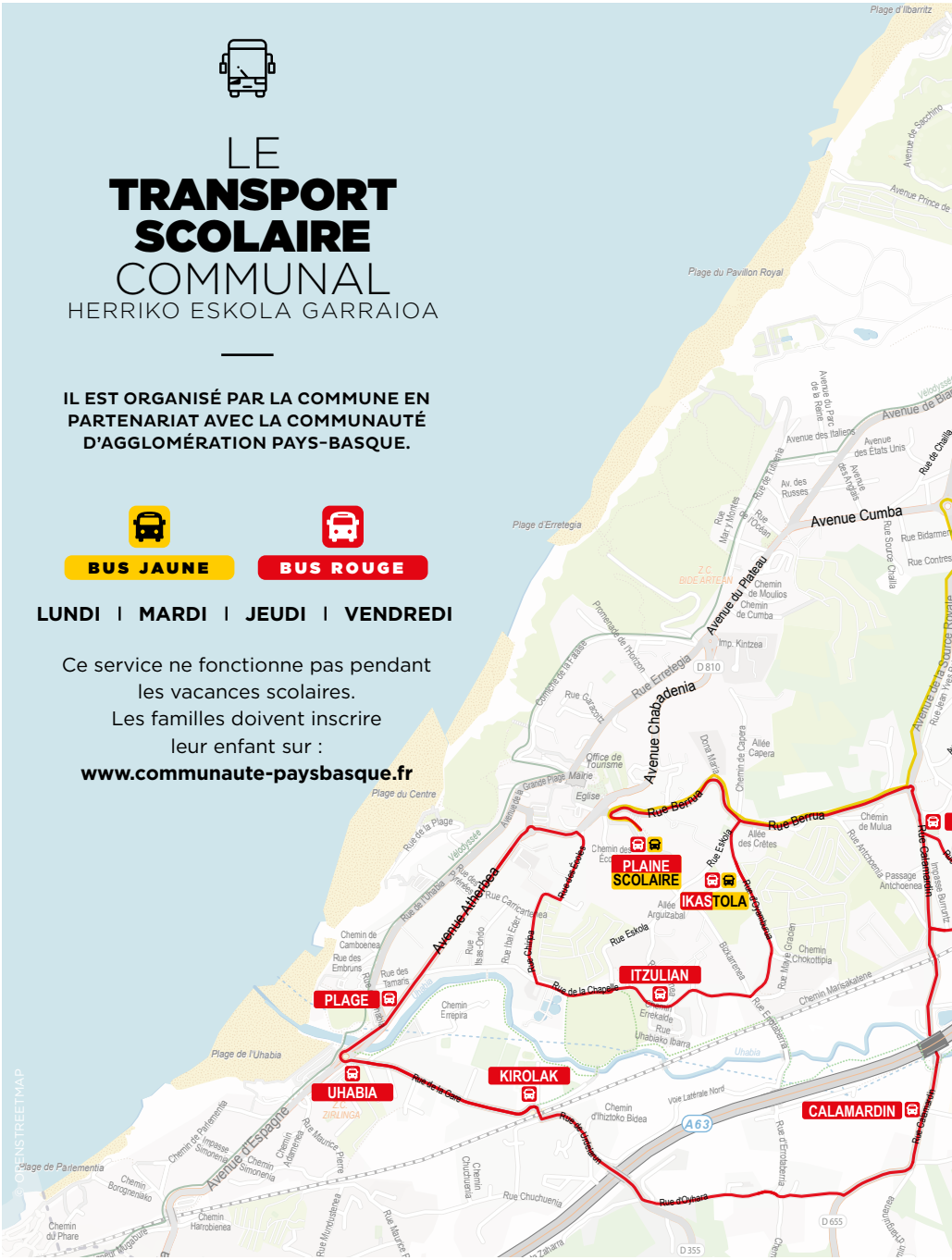

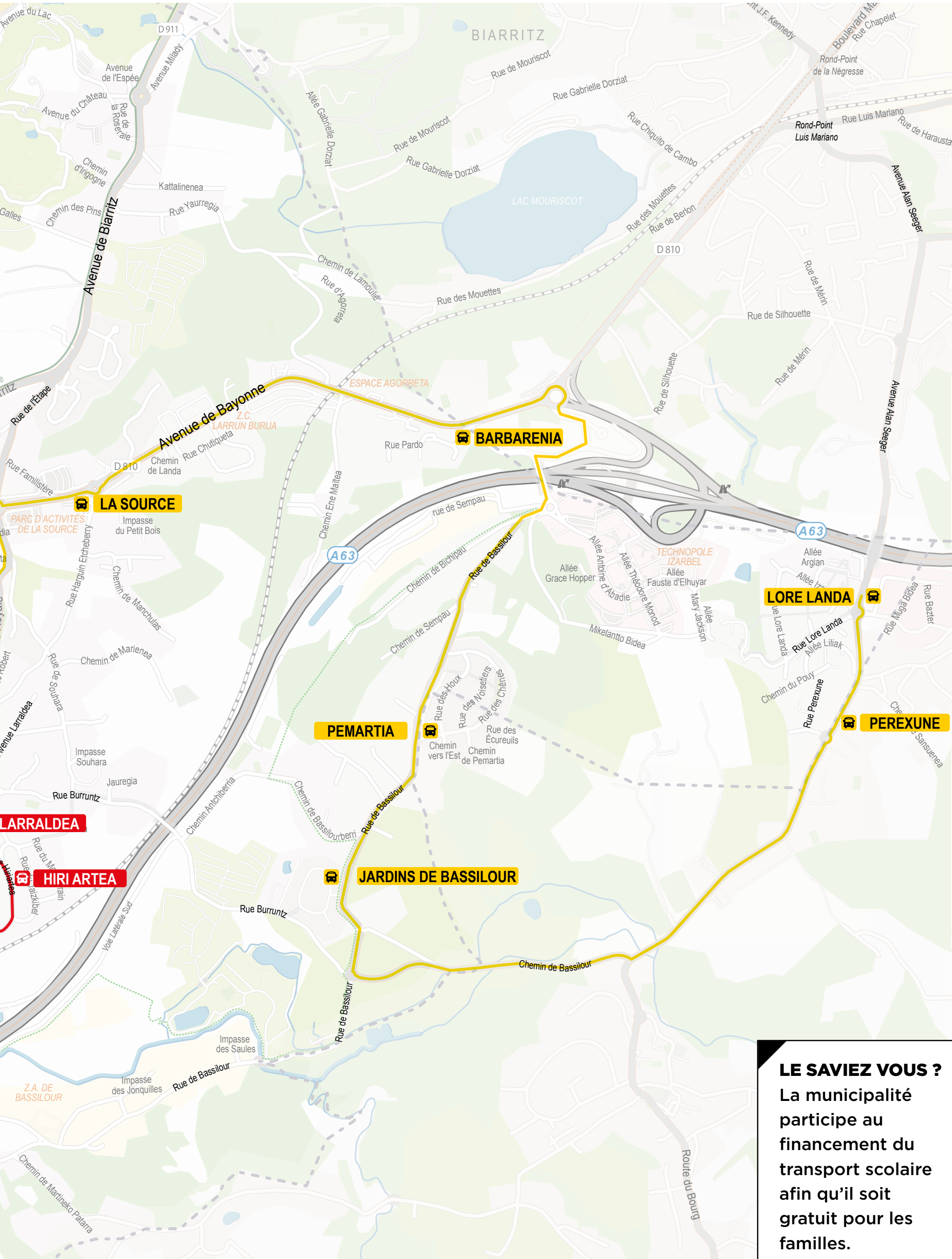

LE SAVIEZ VOUS ?

La municipalité participe au financement du transport scolaire afin qu'il soit gratuit pour les familles.

LE TRANSPORT SCOLAIRE COMMUNAL

LUNDI | MARDI | JEUDI | VENDREDI

ALLER MATIN

RETOUR SOIR

BUS JAUNE

Arrêt	Heure de passage*
Plaine scolaire Jean Jaccachoury (avec accompagnateurs)	07:36
Lore Landa	07:46
Perexune	07:47
Jardins de Bassilour	07:53
Pemartia	07:55
Barbarenia	07:59
La Source (Chronoplus)	08:02
Ikastola	08:07
Plaine Scolaire Jean Jaccachoury	08:15

Arrêt	Heure de passage*
Plaine scolaire Jean Jaccachoury (avec accompagnateurs)	16:48
Ikastola	16:53
Lore Landa	17:03
Perexune	17:04
Jardins de Bassilour	17:10
Pemartia	17:12
Barbarenia	17:16
La Source (Chronoplus)	17:19
Plaine Scolaire Jean Jaccachoury	-

BUS ROUGE

Arrêt	Heure de passage*
Plaine scolaire Jean Jaccachoury (avec accompagnateurs)	07:39
Ituzlian	07:44
Plage	07:49
Uhabia	07:50
Kirolak	07:53
Calamardin	07:59
Larraldea	08:06
Hiri Artea	08:02
Ikastola	08:07
Plaine Scolaire Jean Jaccachoury	08:15

Arrêt	Heure de passage*
Plaine scolaire Jean Jaccachoury (avec accompagnateurs)	16:49
Ikastola	16:54
Ituzlian	17:23
Plage	16:59
Uhabia	17:00
Kirolak	17:03
Calamardin	17:09
Larraldea	17:13
Hiri Artea	17:16
Plaine Scolaire Jean Jaccachoury	-

** Horaires susceptibles de modifications.*

LE **PÉDIBUS**

Accompagné par l'association Écocène, un pédibus encadré par des parents a été mis en place dès la rentrée 2022-2023.
Vous souhaitez rejoindre l'expérience ou la renouveler, entre amis ou voisins ?
Le principe : 1 à 2 fois par semaine, des parents bénévoles accompagnent un groupe d'enfants à l'école. Vous les reconnaîtrez à leurs gilets orange.
Les 4 lignes sont détaillées sur bidart.fr, rubrique transport scolaire, le bonheur est à pied.

VOUS POUVEZ CONTACTER MME LOPEZ À S.LOPEZ@BIDART.FR

L'ESPACE FAMILLE

QU'EST-CE QUE L'ESPACE FAMILLE ?

L'Espace Famille est une plateforme qui offre aux parents un éventail d'informations et de services relatifs à l'Accueil périscolaire et de loisirs, à la cantine et au transport scolaire.

https://espacefamille-bidart.ciril.net/

COMMENT PAYER L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE ?

La facturation des services utilisés est effectuée en fin de mois. Vous pouvez payer en ligne sur l'Espace Famille, opter pour le prélèvement automatique, ou régler en espèce ou par chèque auprès du service Régie :

enfance@bidart.fr

Après validation par mail des inscriptions extrascolaires, toute absence, non justifiée par un certificat médical, vous sera facturée.

FOCUS SUR LE LOGICIEL ESPACE FAMILLE

Les familles peuvent s'inscrire aux activités, télécharger des documents, regarder les menus de la semaine ou communiquer auprès des services dédiés à l'enfance.

BIDART INFOS PARENTS

Parents, abonnez-vous à la lettre d'information numérique «Bidart Infos Parents». Vous recevrez ainsi après chaque période de vacances toutes les informations relatives à la vie scolaire et périscolaire de vos enfants.

↓

ÊTRE PARENTS D'ÉLÈVE

LES **PARENTS** ÉLUS
GURASO HAUTATUAK

Les élections des parents d'élèves ont lieu chaque année au mois d'octobre. Les résultats et les coordonnées des parents élus sont affichés dans chaque école à l'issue des scrutins.

QUE FAIT UN PARENT ÉLU ?

Il représente l'ensemble des parents aux conseils d'école qui rassemblent les différents partenaires de la vie éducative.
Les parents élus participent au vote du règlement intérieur de l'école, donnent leurs avis et suggestions sur des questions autour de la vie de l'école (restauration, rythmes scolaires, périscolaires, sécurité…). Le conseil d'école se réunit trois fois par an à l'initiative du directeur.

L'ASSOCIATION DES **PARENTS** D'**ÉLÈVES** (APE)
GURASOEN ELKARTEA

L'Association des Parents d'Élèves a pour but d'organiser des animations autour de l'école afin de créer du lien entre les familles et de participer au financement des activités scolaires.

ACTIONS FINANCÉES

Classes découverte, patinoire…

LES ACTIONS DE L'ANNÉE

Noël, loto, fête de l'école, vente de torchons imprimés...

CONTACT APE :
amicale.bidart@gmail.com

LE LOCAL **JEUNES**

(11 À 17 ANS)

Le service Jeunesse dispose d'un lieu d'accueil pour les jeunes de 11 à 17 ans durant les vacances scolaires, les mercredis, certains vendredis soirs et certains samedis. Les jeunes sont associés à la définition des projets et des programmes d'activités ; des séjours et des rencontres inter-structures sont également proposés.

La programmation est diverse et variée, elle investit les champs du sport, de la culture, de la santé, de l'information, de la prévention et de la citoyenneté...

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'adhésion est annuelle et basée sur le calendrier scolaire de septembre à août.
Le dossier d'inscription, téléchargeable sur le site de la ville (www.bidart.fr), doit être retourné complet au service Jeunesse de la commune par voie postale ou déposé au bureau du service Jeunesse. Ce dossier doit être cosigné par les parents et le jeune.

HORAIRES D'OUVERTURE

→ **Périodes scolaires :** les mercredis 14h à 18h30, les veillées le vendredi de 19h à 22h (en fonction du planning), les samedis de 14h à 18h30 (en fonction du planning).

→ **Petites vacances et vacances d'été :** du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30

ADHÉSION

Lors de l'inscription, le versement d'une **cotisation forfaitaire annuelle de 10 €** est demandée aux familles.

TARIFS EN FONCTION DE L'ACTIVITÉ

Certaines activités sont gratuites, d'autres donnent lieu à une participation financière.
Des séjours sont proposés pendant les vacances scolaires (tarifs selon les séjours et les quotients familiaux)

Tranche de Quotient Familial	Activité coût > 15€	Activité coût entre 8€ et 15€	Activité coût < 8€
0 à 850	7,36 €	4,73 €	3,16 €
851 à 1300	8,42 €	6,31 €	4,21 €
+ de 13000 & Extérieur	10,52 €	7,36 €	4,73 €

TARIFS REPAS

Tranche de Quotient Familial	1 enfant journée
0 à 570	3,25 €
571 à 700	3,71 €
701 à 850	4,19 €
851 à 1000	4,69 €
1001 à 1300	5,20 €
+ de 1300 ou ext	5,54 €

LE **CLAS**

(CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ)

Le CLAS est un dispositif que la Ville de Bidart a souhaité mettre en œuvre en lien avec l'Éducation Nationale et la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Atlantiques. Il permet d'offrir aux adolescents l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin, pour s'épanouir et réussir leur parcours éducatif, en complément du collège. C'est aussi un dispositif d'appui à la fonction parentale dans l'optique d'accompagner les jeunes collégiens vers la réussite scolaire.

PUBLICS VISÉS

Les collégiens et les parents.
Ces temps sont encadrés par des animateurs jeunesse et intervenants bénévoles.

DATES DU CLAS

→ De septembre à juin sauf durant les vacances scolaires,

→ 1 fois par semaine le mercredi de 14h à 17h à la bibliothèque Toki-Toki et/ou au Local Jeunes,

→ Début des séances : le mercredi 13 septembre 2023.

TARIF

Participation des familles de 10,20 € par trimestre.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER LE SERVICE JEUNESSE.

INFORMATIONS PRATIQUES
ARGIBIDE PRAKTIKOAK

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024-2025 :
→ r.cadenel@bidart.fr

RENTRÉE DES CLASSES 2023/2024
→ lundi 4 septembre 2023

VACANCES DE LA TOUSSAINT
→ **Fin des cours :** vendredi 20 octobre 2023
→ **Reprise des cours :** lundi 6 novembre 2023

VACANCES DE NOËL
→ **Fin des cours :** vendredi 22 décembre 2023
→ **Reprise des cours :** lundi 8 janvier 2024

VACANCES D'HIVER
→ **Fin des cours :** vendredi 16 février 2024
→ **Reprise des cours :** lundi 4 mars 2024

VACANCES DE PRINTEMPS
→ **Fin des cours :** vendredi 12 avril 2024
→ **Reprise des cours :** lundi 29 avril 2024

VACANCES D'ÉTÉ
→ **Fin des cours :** vendredi 5 juillet 2024

RENTRÉE DES CLASSES 2025/2025
→ lundi 2 septembre 2024

Important à savoir

→ Week-end de l'Ascension les 8, 9 et 10 mai 2024 : pas de classe ni d'Accueil de loisirs.
→ Pas d'Accueil de loisirs pendant les vacances de Noël.
→ Pas d'Accueil de loisirs le jour de la pré-rentrée scolaire, le vendredi 1er septembre 2023.

Démarches à effectuer chaque année

Si vous avez un enfant sujet à des allergies, prendre contact avec les directrices des écoles pour mettre en place ou renouveler le PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

LES + À BIDART

→ **Socle numérique :** toutes les classes de l'élémentaire sont équipées de vidéoprojecteurs ainsi qu'une partie (3 classes sur 8) de la maternelle.

→ **La sécurité :** mise à disposition gratuitement de gilets pour tous les enfants qui souhaitent se déplacer à pied. A retirer auprès du service éducation.

LA **SANTÉ** À L'**ÉCOLE**

EN PÉRI ET EXTRASCOLAIRE

La vaccination contre le DTP (diphtérie, tétanos, polio) est obligatoire. Elle est nécessaire pour accueillir votre enfant en collectivité.
Si votre enfant a une pathologie nécessitant une prise en charge particulière, signalez-le à la direction de l'école, afin d'établir un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

ASSURANCE

SCOLAIRE/EXTRASCOLAIRE

Il est nécessaire d'avoir souscrit en début d'année une assurance scolaire et extrascolaire, responsabilité civile et dommage corporel.

LE **QUOTIENT FAMILIAL**

(QF)

Il permet d'ajuster le tarif des prestations en fonction de vos revenus et de la composition de la famille. Il est calculé chaque année sur les revenus de l'année civile. Pour les services périscolaires, il sera mis à jour une fois par an, au moment des inscriptions scolaires.

CONTACTS UTILES

SERVICES MUNICIPAUX

→ **Accueil Pôle Éducation Enfance Jeunesse :**
enfance@bidart.fr
05 59 85 85 93

→ **Responsable des Services Périscolaires :**
M. Thomas GUESNEAU
t.guesneau@bidart.fr
06 07 57 00 34

→ **Régisseur :**
Mme Estelle POCORENA
e.pocorena@bidart.fr
05 59 54 74 31

→ **Responsable du Service Éducation :**
Mme Sarah LOPEZ
s.lopez@bidart.fr
05 59 85 85 89

→ **Responsable du Local Jeunes :**
Christian COUSTIÉ
localjeunes@bidart.fr
05 59 85 85 94

→ **Coordinateur CLAS :**
Gérald BONORON
06 11 19 58 33

→ **Affaires scolaires :**
r.cadenel@bidart.fr

ÉCOLES

→ **École élémentaire :**
ce.0640833h@ac-bordeaux.fr
05 59 54 92 77

→ **École maternelle :**
ce.0641570j@ac-bordeaux.fr
05 59 54 95 08

Année scolaire
2023-2024

GUIDE PRATIQUE
GIDALIBURUA

Bidart
BIDARTE

Ville de Bidart / Juin 2024 / Créalisation Boomacom Bidart